

PV de la séance du mardi 8 novembre 2022

La séance est ouverte à 17h17, 18 personnes sont présentes en début de séance.
Le quorum est atteint, le Conseil d'Administration peut siéger et délibérer.
Mme AGELOU, accepte le secrétariat de séance.

Approbation du PV du CA du 4 juillet 2022:

L'approbation du CA est soumise au vote :

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

Rappel de l'ordre du jour :

I/ Questions administratives et réglementaires :

- ⇒ Adoption du procès-verbal du CA du 04/07/2022
- ⇒ Installation des commissions statutaires :
 - ⇒ Commission permanente
 - ⇒ Conseil de discipline
 - ⇒ Commission éducative
 - ⇒ CESCE
- ⇒ Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- ⇒ Autorisation travail collaboratif avec l'association « Grains de riz » et la Fédération Française des Banques Alimentaires

II/ Questions pédagogiques et vie de l'établissement :

- ⇒ Bilan rentrée 2022
- ⇒ Dispositif « Devoirs Faits »
- ⇒ Résidence d'artistes

III/ Questions financières :

- ⇒ Tarifs des dégradations
- ⇒ Liste des contrats
- ⇒ Délégation au chef d'établissement pour vote contrats et conventions
- ⇒ DBM pour information et pour vote
- ⇒ Don Association Vicoise des Parents d'Elèves

I/ Questions administratives et réglementaires :

⇒ **Installation des commissions statutaires :**

- ⇒ commission permanente (annexe 1)
- ⇒ conseil de discipline (annexe 2)
- ⇒ commission éducative (annexe 3)

La commission éducative examine la situation d'un élève qui ne respecte pas ses obligations scolaires ou qui a un comportement inadapté.

Le responsable de l'élève : Personne désignée par la loi pour représenter et défendre les intérêts d'une autre personne, qu'elle soit physique (par exemple, un enfant mineur représenté par son père ou par sa mère) ou morale (par exemple, une société représentée par son dirigeant) est informé de la procédure et peut être, à sa demande, entendu par la commission.

La commission ne sanctionne pas le comportement de l'élève. Elle recherche une solution éducative adaptée et personnalisée à la situation, comme par exemple la mise en place d'une mesure de responsabilisation. Elle cherche ainsi à amener l'élève à s'interroger sur sa conduite et sur les conséquences de ses actes.

La commission éducative est également consultée quand un incident implique plusieurs élèves.

Elle assure le suivi des solutions éducatives personnalisées mises en place.

Elle participe également à la prévention et à la lutte contre le harcèlement et la discrimination en milieu scolaire.

- ⇒ comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté environnement (annexe 4)

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté et à la santé. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats en fonction des problématiques abordées. Le CESC est ainsi l'instance privilégiée pour :

- *mettre en œuvre au niveau du collège les politiques nationales, académiques et locales concernant la santé et la citoyenneté ;*
- *fédérer les actions de prévention concernant la santé dans le cadre du parcours éducatif de santé ;*
- *accompagner l'éducation à la citoyenneté en concordance avec le parcours citoyen ;*
- *améliorer le climat entre tous les membres de la communauté éducative ;*

Sous la présidence du chef d'établissement, le CESC réunit :

- *le conseiller principal éducation (CPE), infirmier, assistant social de l'établissement ;*
- *des représentants des personnels enseignants de toutes les disciplines, même si certaines peuvent être spontanément privilégiées, des parents et des élèves, désignés par le chef d'établissement sur proposition du conseil d'administration ;*
- *les représentants de la commune ou de la communauté de communes et de la collectivité de rattachement membres du conseil d'administration ;*
- *toute personne dont il estime l'avis utile en fonction des sujets traités.*

Fonctionnement

- *Le CESC devenu CESCE (le dernier E → Environnement) est réuni régulièrement à l'initiative du chef d'établissement ou à la demande du conseil d'administration ;*
- *les membres du CESC évaluent les projets et le bilan annuel du programme ;*
- *les membres du CESC produisent un compte-rendu des différentes actions, qui trouve toute sa place dans le bilan et le rapport annuel de fonctionnement de l'EPL ;*
- *le chef d'établissement informe le conseil d'administration sur le fonctionnement et les actions du CESCE.*

⇒ **Règlement intérieur du conseil d'administration (annexe 5)**

Madame DI GIUSTO fait lecture du règlement intérieur du conseil d'administration.

⇒ **Autorisation travail collaboratif avec l'association « Grains de riz » et la Fédération Française des Banques Alimentaires**

Madame DI GIUSTO demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de collecter :

- Des dons financiers au profit de l'association Grains de Riz lors de la journée solidaire du jeudi 10 novembre

- Des dons sous forme de denrées ou de produits de première nécessité au profit de la Banque Alimentaire (date de la collecte non connue à ce jour) → Projet éducatif Vie Scolaire

• **Votants : 18**

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 3

II/ Questions pédagogiques et Vie de l'établissement :

⇒ Bilan rentrée 2022

Mme la Principale présente le bilan de la rentrée 2022. La rentrée s'est déroulée de manière sereine avec une équipe enseignante et AED complète.

En vie scolaire 4 nouveaux personnels ont été recrutés, dynamiques et impliqués, ils travaillent avec Mme MEPHANE, CPE à un projet de service qui sera inclus dans le Projet d'Etablissement.

EFFECTIFS – au 8 novembre 2022

Sixièmes :

Classe	Total	Continuité espagnol	Continuité occitan
6°1	23	6	6
6°2	24	12	6
6°3	23	7	4
TOTAL	70	25	16

Cinquièmes :

Classe	Total	Latin	Occitan	Continuité occitan
5°1	25	7	5	0
5°2	25	8	5	6
5°3	24	10	4	3
TOTAL	74	25	14	9

Quatrièmes :

Classe	Total	Latin	Occitan
4°1	24	7	10
4°2	25	7	11
TOTAL	49	14	21

Troisièmes :

Classe	Total	Latin	Occitan
3°1	30	7	5
3°2	30	7	7
TOTAL	60	14	12

AFFECTATIONS - ORIENTATION – RENTREE 2022

Classes 2022/2023	Départs	Vers où	Arrivées	D'où ?
6ème			JOUX Anatole	NANCY (déménagement)
			JOUX Oscar	NANCY (déménagement)
			PEDEBOY Inès	CASTERA-V : Dérogation accordée début juillet
			BONNEMAISON Anaïs	CASTERA-V : Dérogation accordée début juillet
			BORONAD Candice	EAUZE : Dérogation accordée début juillet
			PICARD Milo	BIRAN : Dérogation accordée début juillet
			PENSIVY Lilou	BIRAN : Dérogation accordée début juillet
			SOULES Valentine	TOULOUSE (déménagement)
			HUET-JEANNE Jules	CONDOM (déménagement)
			DEVO Séréna	CONDOM (en famille d'accueil)
			GAY Loahn	CASTERA-V (habite à BONAS)
			MYKHAILOVA Arina	UKRAINE – chez Mme LAFFORGUE
			AMRANE Staifi	Clg NOGARO
5ème	MOLES Léo	St Christophe MASSEUBE	BERNES Jean	Clg Salinis AUCH
			GASTAMBIDE-LARONDE Laili	Instruction à domicile
			JOUX Léonard	NANCY (déménagement)
			KOECHLER Léa	Clg CAZAUBON
			ALQUIER Marius	Clg AIGNAN (habite à LUPIAC)
4ème	CORNA Hugo	MFR COLOGNE	GREGOROWICZ Thomas	Clg St Michel AVIGNON
	LE ROI Eloïse	Clg AIGNAN		
	GAYON Nolan	Clg AIGNAN		
3ème	JOUNAHI Kaïs	Clg St Exupéry CONDOM	DELBROUQUE Maëva	Clg St Exupéry CONDOM
	LUSSAN Adrien	LPA MUGRON (40)		
	RAZE Clément	LPA RISCLE		
	PORCHE-MARTI	LP SAMATAN		

	Manon			
	MOLES Tom	St Christophe MASSEUBE		
	LECUYER Sélia	Clg Mathalin AUCH		

Détails orientation 3^{ème} :

Classe	Total	%
Redoublement	1	1,66 %
2 ^{nde} GT	33	54,10 %
2 ^{nde} Pro	20	32,78 %
CAP en milieu scolaire	5	8,19 %
CAP en apprentissage	2	3,27 %

Reconduction du Projet « Cordées de la Réussite » qui repose sur le partenariat entre une « tête de cordée » en l'occurrence le Lycée du Garros et le Collège Gabriel Séailles.

Elle a pour objectif de :

- lutter contre l'autocensure,
- susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Ce partenariat se traduit par un ensemble d'actions d'accompagnement mises en œuvre dans le collège ou le lycée « encordé » en faveur des élèves volontaires. Les modes d'accompagnement proposés aident l'élève à construire son propre parcours de réussite du collège au lycée et du lycée vers la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou vers l'insertion professionnelle.

Le suivi des élèves concernés repose sur des actions individuelles de tutorat. Pour que les cordées de la réussite soient un véritable soutien à l'orientation choisie, il s'agit de donner aux élèves l'expérience de la mobilité par la découverte de lieux et de secteurs professionnels différents de leur environnement familial ou, le cas échéant, par le recours à l'offre des internats. Des actions liées à la découverte des métiers veilleront à faire évoluer la représentation de telle filière ou profession chez les élèves et en particulier à lutter contre les stéréotypes de genre.

Martial TRONCHON, représentant des élèves a participé aux cordées de la réussite l'année dernière. Il explique que ce dispositif lui a permis de découvrir le fonctionnement d'un lycée. Cette découverte a rassuré certains élèves sur les études supérieures.

Une représentante des parents d'élèves demande si un retour est fait aux autres élèves.

Madame DI GIUSTO lui répond que les élèves encordés doivent faire un retour à leurs camarades de 4^{ème}. L'an dernier, ce retour n'a pas été fait de manière efficace, il n'en sera pas de même cette année.

Quelques dates

- Le 21 octobre 2022 le Proviseur Adjoint du Lycée du Garros est venu présenter le système des Cordées à tous les élèves de 4^{ème}
- Le 7 novembre 2022 : Les volontaires (14 maximum) se manifestent auprès de Mme AGELOU, leur candidature est étudiée avec M. GASTEL (Réfèrent Cordées) et/ou de Mme DI GIUSTO – La parité sera (autant que faire se peut) respectée

- Fin novembre 2022– date à déterminée : Présentation du dispositif aux familles des élèves inscrits par le Lycée du Garros en présence de M. GASTEL. Les élèves tels des ambassadeurs **auront pour mission de transmettre à leurs camarades ce qu'ils auront appris entre chaque visite.**
- Le 6 décembre : 1^{ère} journée de visite : Les élèves de 4^{ème} accompagnés par leurs tuteurs Lycéens visitent le Lycée du Garros (½ journée en 2^{nde} PRO et ½ journée en 2^{nde} GT)
- Le 12 janvier : 2^{ème} journée de visite : Les élèves de 4^{ème} accompagnés par leurs tuteurs lycéens découvrent les enseignements en 1^{ère} Pro et les Enseignements de Spécialité en 1^{ère} GT.
- Le 14 février : 3^{ème} journée de visite : Les élèves de 4^{ème} accompagnés par leurs tuteurs lycéens découvrent sur ½ journée les formations
 - o en BTS du Lycée du Garros (BTS Bâtiment, BTS Architecture en métal : Conception et réalisation, BTS enveloppe des bâtiments : conception et réalisation, BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat)
 - o et sur ½ journée celle de l'IUT d'AUCH.
- 4^{ème} Journée en Mars/ Avril : Date à déterminer : Les élèves de 4^{ème} accompagnés par leurs tuteurs lycéens découvrent l'INSA à Toulouse. (**INSA : l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse – Ecole d'ingénieurs**)

RESULTATS AUX EXAMENS – JUIN 2022

DNB

Admis									Refusés			% réussite		
2020			2021			2022			2020	2021	2022	2020	2021	2022
Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien	Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien	Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien						
40	11	9	24	10	6	23	12	9	8	8	2	89,19	85,97	96,36

- Taux académique : 88,5 % et départemental : 91,2 %

CFG (dont ULIS)

Candidats	Admis	%
6	6	100

Répartition des familles par Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)

	Public + Privé		
	Etab	Dépt	Acad
Cadres supérieurs et enseignants	17,7	23,3	25,9
Cadres moyens	11,8	12,3	13,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	41,7	31,5	28,1
Ouvriers et inactifs	26,4	27,7	28,4
Non renseignée	2,4	5,2	4,2

	Publi			
	Etab	Dépt	Acad	Région
Cadres supérieurs et enseignants	17,3	23,5	26,0	23,2
Cadres moyens	11,6	12,3	13,4	12,3
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	45,0	31,3	28,1	29,8
Ouvriers et inactifs	24,1	26,6	28,1	29,4
Non renseignée	2,0	6,2	4,5	5,2

Concernant la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers .Le PIAL interdegrés en est à 4 années de vie. Il regroupe le collège et les écoles maternelles et primaires de Vic Fezensac, Marambat, Jegun et Saint Jean Poutge.

Les emplois du temps des AESH et AVSco ont été mis en place dès la pré-rentrée. Chaque élève a été ainsi accompagné le jour de la rentrée

Les premiers emplois du temps ont été corrigés pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. De même des horaires ont été dégagés pour permettre d'accompagner des élèves à l'école Marc Castex de Vic Fezensac et sur l'école de Marambat

Classes	ULIS	PPS Hors ULIS	PAP	PPRE	
6èmes	3	7	4	4	
5èmes	7	5	7	1	
4èmes	1	4	2		
3èmes	3	5	6		
Total	14	21	19	5	

Ainsi, 23.32 % des élèves ont besoin d'une prise en charge particulière contre 23.79 % en 2021 et 16.92% à la rentrée 2020 (+6.87%).

Madame DI GIUSTO précise que cette augmentation est nationale et non propre au collège de Vic-Fezensac.

Concernant les personnels M. Chardon Psy EN sera sur l'établissement un lundi sur deux toute la journée. Il a déjà rencontré les élèves de 3èmes en classe entière et a débuté des entretiens individuels. Il participera aussi aux réunions du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire qui accompagnera des élèves décrocheurs. Les élèves de 6èmes ont passé les évaluations nationales Les résultats seront transmis aux familles les enseignants ont mis en place de l'accompagnement personnalisé en mathématiques et français dans le cadre de leurs cours en tenant compte de leur évaluation et de l'avancée de leur travail par ailleurs un groupe d'accompagnement a été mis en place en lecture (fluence) sur la 2^{ème} période du 1^{er} trimestre du 7 novembre au 16 décembre.

⇒ **Dispositif « Devoirs faits »**

Le dispositif Devoirs Faits a débuté le lundi 12 septembre 2022. .

	Nombres d'élèves	Effectif total élèves	Taux
6 ^{ème}	71	71	100%
5 ^{ème}	13	74	18%
4 ^{ème}	6	49	12%
3 ^{ème}	12	60	20%
Total	102	254	40%

Les enseignants ont rapidement débuté suite aux bilans réalisés en juin dernier tant avec les professeurs des écoles pour les futurs élèves de 6^{ème} qu'avec tous les enseignants lors des conseils de classe pour les autres niveaux.

Pour les 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} :

Participation volontaire **OU suggérée par un professeur lors d'un échange avec l'élève et/ou sa famille.**

En étude : Aide aux devoirs pour **TOUS** les élèves pendant les heures d'étude.

« Coup de Pouce » : Pour un obstacle, une incompréhension, une difficulté, quelle que soit la discipline.

Tous les élèves peuvent se présenter les créneaux ouverts à « Devoirs Faits »

- **Lundi 12h30 / 13h00 : Mme BOUDIER ou Mme GARRABOS salle 15**
- **Jeudi 12h30/13h00 et 13h00/13h30 : Mme KLUCZYNSKI salle 19**
- **Vendredi 12h30/13h00 et 13h00/13h30 : Mme BURGAN ou M. JOUBERT salle Sciences**
- **13h00/13h30 : Mme BOUDIER ou Mme GARRABOS salle 15**

Mme THIRIET, représentante des personnels enseignants précise que pour les élèves de 6^{ème}, en septembre et jusqu'aux vacances de Toussaint, tous les élèves bénéficiaient de ce dispositif. Ils ont travaillé sur « quant et comment faire son cartable », l'ENT, l'organisation des devoirs à la maison... Mais depuis le retour des vacances, ce dispositif est pour un petit groupe d'élèves ciblés (qui peut évoluer) et ils font maintenant les devoirs.

Madame DI GIUSTO explique qu'un coup de pouce en anglais va certainement être mis en place en décembre pour les élèves de 6^{ème}. en priorité. Il sera organisé par Madame MEPHANE, CPE.

⇒ **Répartition des IMP**

L'établissement a été doté cette année d'une enveloppe d'Indemnités de Missions Particulières qui sera répartie comme suit :

- 0.25 IMP à M. JOUBERT concernant la Mission de Référent Développement Durable
- 0.5 IMP à Mme PUJOL concernant la mission de Référent Numérique (ENT, PIX)
- 0.25 IMP à Mme BOUDIER concernant la Mission de Référent Numérique (Logiciel d'évaluation,)
- 0.5 IMP à M. PERES concernant la Mission de Référent Numérique (Logiciel d'évaluation, Réseau)
- 0,5 IMP à M. GASTEL concernant la Mission Cordées de la Réussite
- IMP à Mme PUJOL concernant la Mission de Référent Culturel
- 0.25 IMP à Mme LONGUEVILLE concernant la Mission de Référent Numérique (Tablettes 1^{er} étage)

• **Votants : 18** **Pour : 18** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Résidence d'Artistes

Pour cette année scolaire, le partenariat sera avec CIRCA.

C'est un circassien qui travaillera avec les élèves de 4^{ème} du collège et les élèves de CM2 des écoles.

Les dates de sa résidence ne sont pas encore connues, en effet, l'artiste est en tournée à l'étranger.

Mais sa résidence se déroulera au printemps 2023.

Les élèves de 4^{ème} seront médiateurs culturels et il rencontrera tous les élèves du collège.

Il est déjà venu une fois au collège où il a rencontré l'équipe pédagogique.

⇒ Bilan 2021/2022 de l'association sportive du collège et perspectives 2022/2023

L'association sportive est bénéficiaire de 248€.

98 élèves sont licenciés. La fréquentation est en hausse.

L'association fonctionne le mercredi après-midi.

Les activités sont : cirque, badminton et VTT.

C'est une association qui vit et qui a fait de bons résultats aux différentes compétitions l'année dernière. Les enfants s'entraînent encore plus cette année pour espérer remporter une médaille.

L'agenda de l'association sportive est en ligne sur la page d'accueil de l'ENT et mis à jour toutes les semaines.

Madame le Maire devant partir pour une autre réunion, Madame DI GIUSTO propose de soumettre une question de l'association des parents d'élèves qui concerne la Mairie :

Bien que ce soit la mairie qui la met à disposition, est ce qu'une tonnelle sera installée pour protéger de la pluie les élèves qui arrivent avant l'ouverture du collège ?

Madame le Maire répond que non, un chapiteau ne sera pas installé devant le collège car la Mairie a besoin de tous ses chapiteaux notamment pour les marchés de Noël.

De plus, cela ne relève pas de la compétence de la Mairie mais bien du Conseil Départemental.

Elle précise que cette question avait déjà été soulevée l'année dernière et que la Mairie a fait un courrier au Conseil Départemental pour cette demande. La mairie est prête à prendre en charge l'installation d'un abri mais pas l'achat de celui-ci, qui a été chiffré à environ 6000 €.

Elle propose à l'association des parents d'élèves d'appuyer la demande la mairie en faisant également une demande par écrit. La Mairie s'engage à refaire une demande également.

Madame DI GIUSTO précise que le collège ouvre à 8h10 et que très peu d'élève attendent devant le collège avant l'ouverture du portail.

18h22 : Madame le Maire quitte le Conseil d'Administration, portant à 17 le nombre de votants.

III/ Questions financières

⇒ Tarifs des dégradations

Madame la Gestionnaire présente les tarifs pour les dégradations (carnet de correspondance – manuels scolaires – autres) s'il fallait éventuellement facturer durant l'année :

DEGRADATIONS	TARIFS PROPOSES
Remplacement carnet de correspondance	2.50€
Remplacement manuel perdu ou endommagé	20€
Matériel endommagé à remplacer	Coût réel du remplacement
Livre cdi perdu ou endommagé	Prix d'achat du livre
Dégradation murs-portes-fenêtres	Coût réel intervention entreprise

• Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

⇒ Liste des contrats

Madame la Gestionnaire présente les contrats nécessaires soit au bon fonctionnement des services soit en matière de sécurité, en précisant ceux qui sont pris en charge financièrement par le Conseil Départemental du Gers et ceux qui restent à la charge de l'établissement.

CONTRATS 2023

Raison sociale	Objet	Périodicité
Service Administration et logistique (ALO)/ Activités Pédagogiques (AP)		
AIDAT	Adhésion AIDAT lycée Stéphan Hessel Toulouse (assistance et maintenance informatique)	annuel
KODEN	Maintenance Photocopieur Salle des professeurs et secrétariat	annuel
Mairie de Vic-Fezensac	Mise à disposition des équipements sportifs communaux	annuel
SECURIS	Extincteurs	annuel
SICTOM	Ordures ménagères	annuel
QUALIT CONSULT	Maintenance et vérification des Systèmes Sécurité Incendie	triennal (dec 2022)
SECURIS	Maintenance et vérification des Systèmes Sécurité Incendie	annuel
QUALIT CONSULT	Maintenance et vérification des ascenseurs	tous les 5 ans (2023)
AAA	Sécurité et Maintenance Ascenseur	mensuel
SOCOTEC	Verification des installations électriques	annuel
APAVE	Verification des installations Gaz	annuel
APAVE	Verification des installations panneaux basket	annuel
Service restauration et Hébergement (SRH)		
AGENCE COMPTABLE	Convention groupement comptable (demi-pensionnaires)	annuel
LABORATOIRE VETERINAIRE	Analyses	annuel
FARAGO SUD OUEST	Dératisation/ Désinsectisation	annuel
SECURIS	Extincteurs	annuel
SICTOM	Ordures ménagères	annuel
SOCOTEC	Verification des installations électriques	annuel
APAVE	Verification des installations Gaz	annuel

PRIS EN CHARGE PAR CD

• **Votants : 17** **Pour : 17** **Contre : 0** **Abstention : 0**

ACTE N° 9

⇒ **Délégation au chef d'établissement pour vote contrats et conventions**

Madame la Gestionnaire précise aux membres du Conseil d'Administration que le Chef d'Etablissement peut être amené à signer des conventions, sans incidence financière, tout au long de l'année. Ces conventions sont ensuite présentées pour information aux membres du Conseil d'Administration.

• **Votants : 17** **Pour : 17** **Contre : 0** **Abstention : 0**

ACTE N° 8

⇒ **DBM pour information**

- Réajustement de crédits : versement de 929,88€ au Conseil Départemental du Gers. Il s'agit de subventions « fléchées » mais qui étaient en sommeil car non utilisées. Tous les collèges du Gers doivent reverser ces subventions afin d'être redistribuées pour aider les établissements à payer les factures de viabilisation.
- Subvention de l'Etat de 2113 € pour les fonds sociaux. Madame la Gestionnaire rappelle que le collège dispose d'une somme pouvant aider des familles dans le besoin à régler les factures de demi-pension.

⇒ **DBM n°6 pour vote**

Une subvention a été attribuée au collège pour le CESCE: 84 €

• **Votants : 17** **Pour : 17** **Contre : 0** **Abstention : 0**

ACTE N° 6

Une subvention fléchée de l'Etat de 1300€ est à répartir :

- 876,48€ pour les droits de reprographie
- 358€ pour les carnets de correspondance

Il reste 65,52€

Il est proposé au Conseil d'Administration de verser cette somme sur la ligne « culture ».

• **Votants : 17** **Pour : 17** **Contre : 0** **Abstention : 0**

ACTE N° 5

Afin de pouvoir payer les factures de viabilisation (électricité et gaz) pour cette fin d'année, le collège doit procéder à un prélèvement sur les fonds de roulement.

Avant le prélèvement, le collège est à 128 jours de fonctionnement, ce qui est très confortable.

Avec un prélèvement de 11000€ (qui devrait suffire pour payer les factures d'octobre, novembre et décembre), le collège est à 105 jours de fonctionnement, ce qui est toujours une situation financière confortable.

Madame la Gestionnaire précise que le Conseil Départemental n'est pas sourd à ces problématiques d'augmentation des factures de viabilisation et aide les collèges à hauteur de 25% de l'augmentation.

Roméo DUPUY ARIES, représentant des élèves, propose de couper le chauffage les jours où il fait beau et de s'habiller plus pour réduire notre consommation d'énergie.

Madame DI GIUSTO le félicite pour cette proposition mais lui précise que le collège fait déjà beaucoup d'effort en ce sens : pour le moment, le chauffage ne fonctionne que le matin, l'après-midi le soleil suffit à chauffer les salles.

Martial TRONCHON, représentant des élèves, propose d'envoyer un mail aux familles afin de les prévenir que pour pouvoir payer les factures de viabilisation, le collège devra faire des choix.

Madame DI GIUSTO lui répond que la priorité est la pédagogie.

Une représentante des parents d'élèves demande si nous avons eu des recommandations quand à la température dans les salles de classe ?

Madame DUPUY lui répond que non, aucune consigne n'a été donnée dans les établissements. En revanche, le collège fait déjà beaucoup d'effort en ce sens.

Madame DI GIUSTO tient à préciser que d'ici les vacances de Noël, un Audit Energétique va être effectué par une société spécialisée et missionnée par le Conseil Départementale. Cette société va faire un état des lieux de tous les collèges du Gers.

Monsieur JOUBERT, représentant des personnels enseignants, dit que le problème de paiement des factures de viabilisation va également se poser en janvier, février et mars.

Madame DUPUY lui répond que les dotations ont été calculées en fonction de l'augmentation des factures de viabilisation.

Christèle THIRIET, représentante des personnels enseignants, fait remarquer que le collège est engagé dans cette dynamique de réduction de consommation d'énergie depuis maintenant plusieurs années.

Madame DI GIUSTO complète en disant que le collège est équipé de LED, qu'il n'y a plus de chauffage dans les couloirs, qu'un radiateur sur trois est allumé...

Madame DUPUY, qui a vu l'entreprise MLA (électricité) en octobre a posé la question des économies d'énergie que nous pourrions faire. Les deux seuls gros mangeurs d'énergie sont :

- La CLIM en salle des serveurs
- Les chambres froides

Il est impossible d'éteindre ces dispositifs.

Il a précisé que nous étions déjà au maximum de ce que nous pouvions faire.

• Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

ACTE N° 4

⇒ Don Association Vicoise des Parents d'Elèves

Il s'agit d'un don de l'Association Vicoise des Parents d'Elèves d'un montant de 1300€ qui vient compléter le don déjà effectué en fin d'année scolaire 2021-2022.

Cette subvention servira à financer des sorties culturelles.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

ACTE N° 2

IV/ Questions diverses :

Lors du dernier CA il a été évoqué les projets de séjours et sorties pédagogique.

Y aura t'il quelques chose de prévu pour les 3èmes non latinistes et occitanistes ?

Les 3èmes actuels ayant eu toutes la partie de scolarité au collège, sont les seuls qui n'auront jamais eu de voyage scolaire du fait notamment du COVID. Les élèves de 3èmes ont appris les futurs voyages des autres classes. Ils sont en pleins questionnement, très demandeurs et déçus de n'avoir rien de proposé à leur égard.

Madame DI GIUSTO répond que les 3^{èmes} actuels sont partis deux jours à Toulouse lorsqu'ils étaient en 6^{ème}. Effectivement, il n'y aura pas de séjour pédagogique en 3^{ème}.

Il n'y aura vraisemblablement qu'un seul voyage cette année : le séjour ski pour les 5^{èmes}. Il y aura revanche des sorties à la journée pour les autres niveaux.

Un projet de soirée de fin d'année pour les élèves de 3^{ème} est à l'ébauche pour le moment. L'AVPE se propose d'aider pour organiser cette soirée.

Marial TRONCHON, représentant des élèves, précise qu'il s'agit d'une proposition de bal de promo qu'il a soumis à ses collègues déléguée élèves. La CPE est partante pour les aider.

Roméo DUPUY ARIES trouve dommage qu'il n'y ait pas de cages de football dans la cour du collège. Il s'est renseigné et il en existe des démontables que nous pouvons trouver sur Internet.

Madame DI GIUSTO lui propose de voir avec le FSE ce qu'il est possible de faire.

Madame THIRIET, représentante des personnels enseignants et membre du FSE l'invite à venir à la prochaine Assemblée Générale du FSE pour proposer cet achat. Elle précise que des commandes sont déjà en cours pour

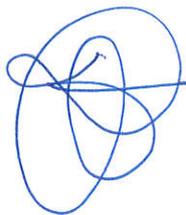
continuer à équiper la cour du collège. En revanche, elle tient à préciser que nous ne pouvons pas acheter du matériel que ne serait pas aux normes.

La séance se termine à 19h03.

La secrétaire de séance
Mme AGELOU

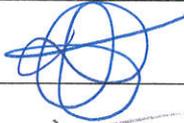
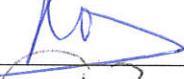
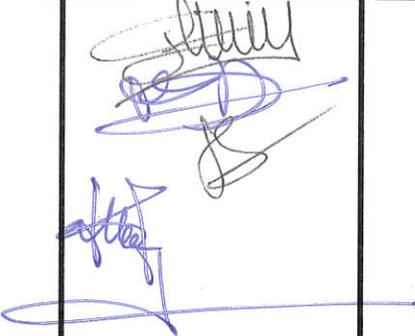
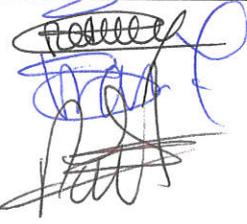


La Présidente
Mme DI GIUSTO



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023
CA n°1 du 08/11/2022

FONCTION	Nom et Prénom	Présent Signature	Absent	Excusé	Observations
Chef d'établissement	DI GIUSTO Nathalie				
Gestionnaire	DUPUY Nathalie				
Conseiller d'Education	MEPHANE Mehtap				
Représentants des Collectivités territoriales	DESENLIS Benoit KSAZ Bernard				
Représentant des Collectivités locales	NETO Barbara				
Personnalités Qualifiées	CHALUMEAU Odette				
Représentants Elus du Personnel Enseignant	THIRIET Christèle MIRANDE Marielle JOUBERT Jérôme BELLOT Marc PORTERIE Stéphanie -				
Représentants Elus des Pers. Adm., Sociaux et de Santé, Techniques, Ouvriers et de Service.	AGELOU Sophie GARCIA Béatrice				
Représentants Elus des Parents d'Elèves	CREVISY Marie JACQUET Swany LAUNAY-PORCHE Laetitia PARISOTTO Violaine - - -				
Représentants Elus des Elèves	Martial TRONCHON Roméo DUPUY ARIES				
Total des Membres du C.A.	24				